ECHANGE D'EXPERIENCES SUR LES PROJETS-MODELES

BILAN INTERMEDIAIRE DU 29 AOÛT 2006

AGGLOMERATION VEVEY-MONTREUX-RIVIERA

LA REGION EN QUELQUES CHIFFRES

- 1 district : 10 communes, 3 villes
- Près de 70’000 habitants
- Une cinquantaine de collaborations intercommunales aux périmètres variables
- Une dizaine de formes juridiques
- Une quinzaine de domaines traités

STRUCTURES DES COMMISSIONS / INSTITUTIONS

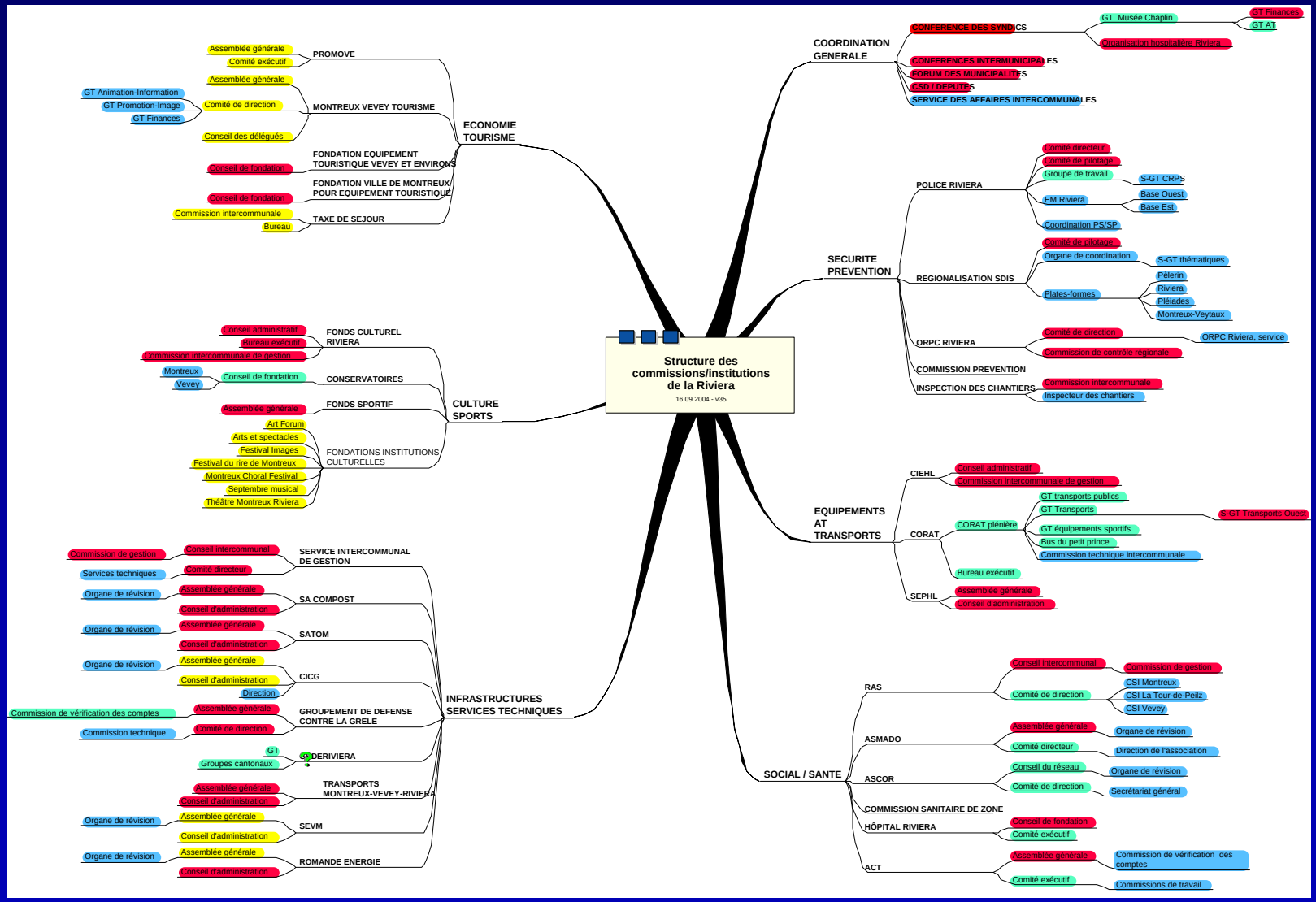

ATTEINTE DES OBJECTIFS - Objectifs généraux

- Simplification, harmonisation, démocratisation des structures existantes au travers d'une réflexion institutionnelle ⇨ P.A.
- Examen des possibilités offertes par la nouvelle constitution vaudoise ⇨ A
- Reconnaissance/positionnement de la région dans sa dimension d'agglomération ⇨ A
- Renforcement des échanges horizontaux (communes) et verticaux (communes / canton / confédération) ⇨ P.A.

ATTEINTE DES OBJECTIFS - Objectifs spécifiques

- Portrait de la région et état des lieux des collaborations existantes ⇨ A
- Diagnostic de la situation actuelle selon les données de base et un questionnaire aux municipalités ⇨ A
- Scénarios de réforme en collaboration étroite avec les autorités politiques ⇨ P.A.
- Travailler avec le canton dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle constitution ⇨ A

GESTION DU PROJET : rappel

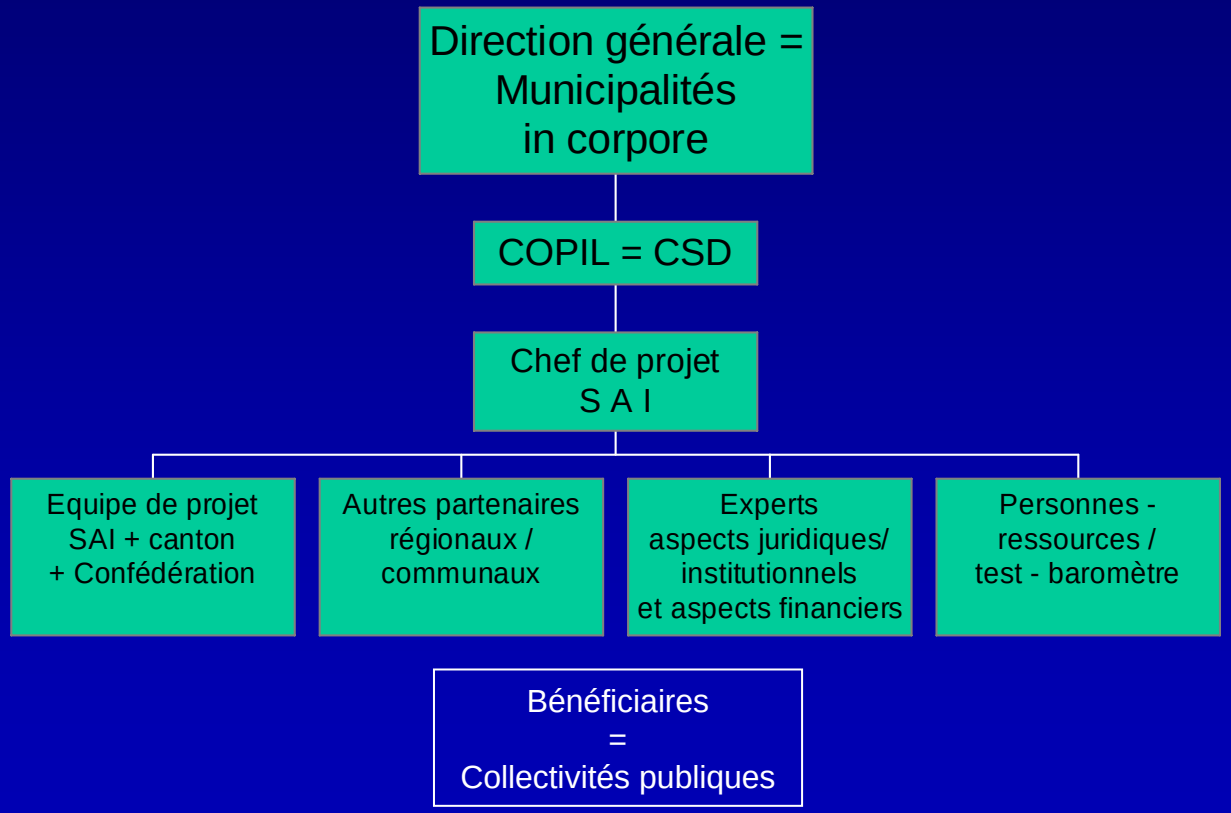

CONSTATS / BILAN – Gestion de projet

- Pilotage CSD / SAI fonctionne bien, usage de travail en commun, communication régulière (7 à 8 fois par année)
- Organisation d'un forum des municipalités 1 à 2 fois par année : passage de l'information et discussion
- Suivi régulier avec les représentants de la confédération : partenariat positif, facilitateur

CONSTATS / BILAN – Gestion de projet (suite)

- Peu de suivi avec les représentants du canton : maillon faible actuellement dans la chaîne du partenariat
- Pas d'implication à ce stade des conseils communaux (CC); information par le biais du rapport d'activités du SAI et de documents spécifiques
- Volonté des CC de participer à la réflexion : création d'une « Conférence des conseillers communaux de la Riviera » traitant de sujets régionaux

CONSTATS / BILAN - Contenu (Les +)

- Bonne vision globale de la situation actuelle
- Questionnaire aux syndics et conseillers municipaux : outil de travail fondamental
- Diagnostic posé et communiqué aux exécutifs du district
- Volonté politique d'améliorer la situation actuelle
- Expériences vécues au travers de gros dossiers de régionalisation (sécurité / culture / etc.) qui alimentent la réflexion et participent à la construction de l'agglomération
- Participation du SAI au GT canton / communes sur les collaborations intercommunales

CONSTATS / BILAN – Contenu (Les -)

- Résultat final de la révision de la loi sur les communes
- Priorité du canton porté sur l'agglomération lausannoise et sur les projets « territoriaux »
- Difficulté des élus à gérer les priorités et donc retard pris au niveau de l'élaboration du rapport et des scénarios possibles pour l'avenir
- Difficulté de « construire » un rapport au vu des publics cibles et des niveaux d'information différents

LES FACTEURS DE SUCCES

- Un périmètre clair (cf. noyaux durs)
- Un nombre restreint de communes
- Une identité régionale qui s'affirme de plus en plus
- Réseau de collaboration dense, bien ancré et développé sur une base volontaire
- Une situation financière relativement bonne
- Satisfaction globale des élus et volonté de poursuivre
- Le PDR, élément fédérateur
- Un suivi régulier par les autorités exécutives
- Intérêt des législatifs pour la régionalisation
- L'existence du SAI, service intercommunal transversal

Les collaborations intercommunales sous l'angle des périmètres (noyaux et sous-noyaux durs)[1)]

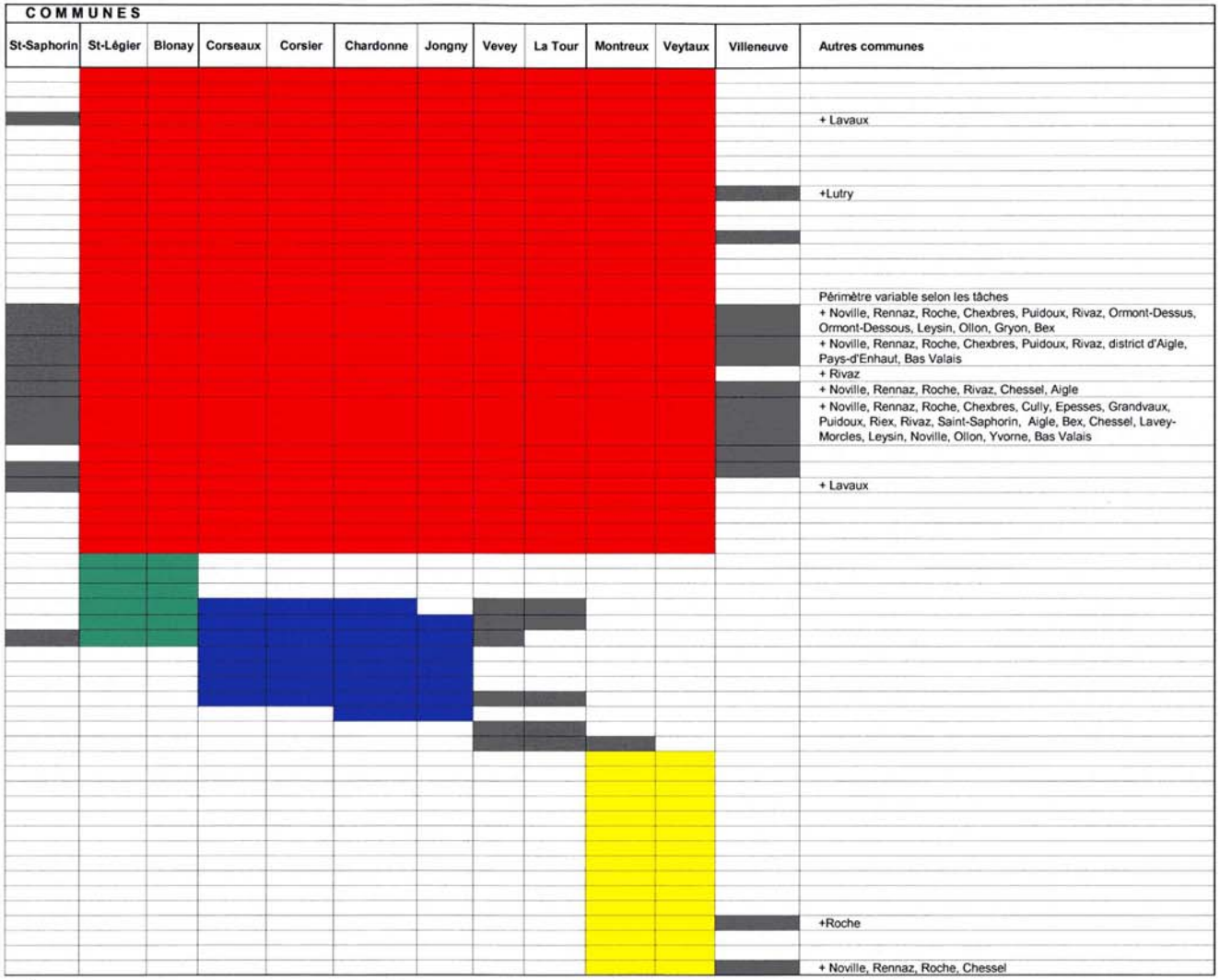

[1)] Méthode adaptée de B.Dafflon "Fusion de communes : éléments d'étude pour une dimension de référence", Working Paper 327, 1999, version 2003

LES FACTEURS DE RISQUES

- Absence de priorités politiques au niveau régional (pas de réelle stratégie)
- Surcharge des élus
- Difficulté à mobiliser les politiques sur une réflexion institutionnelle et à les extraire d'idées préconçues (chacun a sa solution)
- Manque de soutien étatique/difficulté à établir un partenariat
- Le sentiment de ne pas être entendu ou le « blues » de Veytaux (peur de perdre identité et autonomie)
- Processus décisionnels / Déficit démocratique
- Les relations exécutifs – législatifs
- « L'exclusion » des Conseils communaux
- L'intégration et l'adhésion des techniques / professionnels dans les communes

CONCLUSION / QUESTIONS

- Le facteur humain, clé du succès ?
- La région / l'agglomération comme priorité politique déclarée et assumée, utopie ou possible réalité ?

M E R C I